

Pour obtenir votre ligne  
de cautions de retenue  
de garantie...

Connectez-vous simplement sur

[www.caution-artisan-du-batiment.com](http://www.caution-artisan-du-batiment.com)

**Simplicité  
et rapidité :**

*"Je suis très  
satisfaite  
de cette offre"*

Une adhérente  
CAPEB

et laissez-vous guider

# Comment éviter les retenues de garanties?

Cautionnez  
vos marchés  
publics ou  
privés, avec

**NOUVEAU !**

[www.caution-artisan-du-batiment.com](http://www.caution-artisan-du-batiment.com)

**un service  
simple  
et rapide**

**CEGI**

CEGI est une filiale Natixis

**CEGI**

128, rue La Boétie  
75378 Paris Cedex 08

[contactmarche@cegi.natixis.fr](mailto:contactmarche@cegi.natixis.fr)

conçu par CEGI en  
partenariat avec

**CAPEB**  
L'Artisanat du Bâtiment

**CEGI**

CEGI est une filiale Natixis

# www.caution-artisan-du-batiment.com

La CEGL, filiale de Natixis (groupes Caisse d'Épargne et Banque Populaire), a mis au point un site de cautions de marchés, spécialement dédié aux petites entreprises de l'artisanat du bâtiment, en partenariat avec la CAPEB.

- **En tant qu'artisan du bâtiment, vous avez la possibilité de fournir au maître d'ouvrage une caution à la place d'une retenue de garantie.**

Avec [www.caution-artisan-du-batiment.com](http://www.caution-artisan-du-batiment.com), vous pouvez désormais très facilement cautionner vos marchés privés ou publics.

- **En pratiquant la caution, votre entreprise reçoit immédiatement l'intégralité des sommes dues, ce qui équilibre ses relations contractuelles et améliore sa trésorerie.**

## Les tarifs

Inférieur ou égal à	50.000	1,50 %
de 50.001 à	75.000	1,40 %
de 75.001 à	100.000	1,20 %
de 100.001 à	200.000	1,10 %
de 200.001 à	500.000	1 %

*Au-delà tarif au cas par cas*

- Facturation par trimestre échu
- Par prélèvement automatique
- Frais par caution : 25 €
- Frais annuel de gestion : 80 €
- Frais d'opposition à mainlevée : 25 €

**La caution  
zéro papier  
zéro délai**

- **Ce service vous facilite la vie.**

La gestion des cautions est entièrement automatisée, tout se passe par internet.

**Pour ouvrir une ligne globale de cautions, rien de plus simple :**

1. Connectez-vous,
2. Renseignez les informations concernant votre entreprise,
3. Sous 48 heures, nous vous répondrons et vous adresserons une offre commerciale contractuelle. Dès acceptation par vos soins, nous vous communiquerons votre code d'accès confidentiel.

**Pour demander vos cautions, au fur et à mesure de vos besoins, vous utilisez internet en quelques clics, c'est réglé.**

- **Sans aucune formalité papier**

1. Choisissez votre texte de caution en fonction de la nature du marché, privé ou public,
2. Renseignez les informations concernant la caution, le marché et le bénéficiaire,
3. La caution vous sera adressée le jour même.

- **Pour vos mainlevées de cautions, aucune démarche à faire.**

Les cautions sont levées automatiquement à 24 mois, à compter de leur date d'émission.

**Un gain de temps appréciable pour  
les artisans du bâtiment.**